**GT JUSTICE**

**6 NOVEMBRE 2020**

* **Communication**

Un article présentant le travail réalisé lors du colloque santé – justice d’octobre 2019 sera intégré à la newsletter du 12 novembre, avec la diffusion du mail générique [justice@aurore.asso.fr](mailto:justice@aurore.asso.fr)

Au premier trimestre 2021, nous présenterons de façon plus large les thématiques et travaux réalisés par le groupe de travail.

* **Retours sur les réunions avec la Direction régionale des services pénitentiaires (DISP)**

Etat des lieux sur le Placement extérieur : la DISP insiste sur la nécessité de faire remonter les bilans des PE. Le CHRS Soleillet n’envoie rien directement à la DISP car cela passe par la convention SPIP signée par Etoile du Matin. Il existe une trame de ce bilan qui sera transmis à Soleillet par Agathe.

Besoin d’une remise à niveau sur les dispositifs d’aménagement de peine.

Une rencontre est à prévoir avec le nouveau directeur de la DISP 93 et les dispositifs Aurore du département.

* **Actualités COVID**

Côté ACT, la situation est difficile : actuellement, ils accueillent seulement 5 personnes en aménagement de peine sur les 10 places fléchées. A la fin du premier confinement, de nombreuses places étaient disponibles et il y a eu de la concurrence entre les associations pour accueillir les personnes. Aujourd’hui, il nous est demandé de faire des entretiens de pré admisssion et d’évaluation par téléphone, ce qui s’avère compliqué pour évaluer l’autonomie des personnes. De la prison de Fresnes arrivent plutôt des personnes en fin de vie (fin de peine, suspension de peine le temps du soin). Point positif : les RDv médicaux et administratifs sont maintenus.

Dans le département 77, les interventions en détention se poursuivent. Les équipes sont en attente de masques FFP2. 3 places en CTR sont disponibles. Problème identifié : les détenus ne veulent pas sortir car lorsqu’ils reviennent en prison, ils sont en quatorzaine et prennent le risque de perdre leur travail en prison.

A Soleillet, le confinement n’impacte pas les résidentes qui retrouvent le rythme de l’univers carcéral.

La situation est en revanche beaucoup plus tendue à Etoile du Matin où il est difficile de faire respecter le confinement.

* **Projet impact social de l’AVISE**

Nous allons répondre à cet appel à projet pour évaluer l’impact social des personnes PSSMJ hébergées en CHRS. Deux structures concernées : Soleillet et le CHRS de l’Aube. Des réunions sont prévus avec le cabinet KIMSO, spécialisé en étude d’impact social. Le rendu est prévu pour le 23 novembre.

* **Autre**s : Valérie transmet les informations qui lui viennent de Citoyens et Justice, ce qui permettra une veille documentaire très précise et fournie. A venir : la formation sur la radication pour les équipes de Soleillet et Etoile du matin.